

Dijon

Un projet de ville compacte

Partenaires de l'opération expérimentale

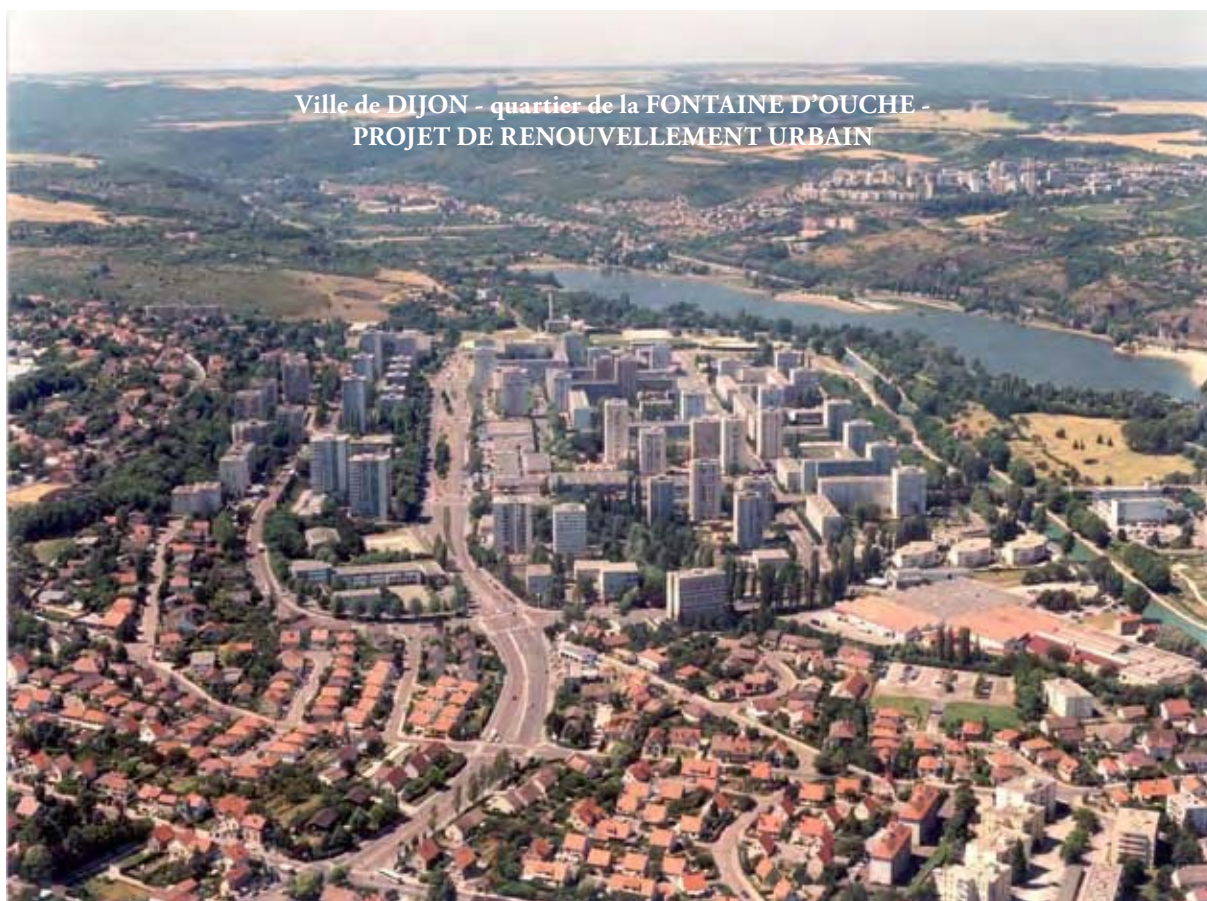
Collectivités locales :

ville de Dijon,

Communauté d'agglomération Dijonnaise

Maîtrise d'ouvrage :

OPAC de Dijon



Une réflexion multi-sites sur la notion de ville compacte

Dijon propose de définir et développer des projets de type « villa urbaine durable » et les expérimenter sur un ou plusieurs sites. D'une part, il s'agit pour la Ville de s'inscrire dans la continuité de l'histoire urbaine d'une agglomération qui a su préserver une forme compacte et la concilier avec un cadre de vie attractif. D'autre part,

contrainte par la raréfaction des terrains disponibles et le renchérissement du coût du foncier, la commune cherche à produire des formes d'habitat à la fois économes en espace et attractives sur le plan résidentiel.

Dans ce contexte, la démarche proposée a pour objet :

- la constitution d'un pôle de ressources locales sur le thème de l'habitat durable ;

- la construction d'un partenariat avec les acteurs locaux pour favoriser l'appropriation et la mise en œuvre de la démarche ;
- la pérennisation de la démarche et son application ultérieure à d'autres sites.

A cet effet, un atelier associera des acteurs locaux en vue d'opérer en amont des projets les choix les plus adaptés en terme de programme, de modalités opératoires et de forme urbaine, afin d'optimiser le résultat du produit « villa urbaine durable ». Il sera composé de la Ville de Dijon, de la Communauté d'agglomération Dijonnaise

Des « voies surdimensionnées » mal adaptées à la desserte interne du quartier



et de l'OPAC de Dijon, associée au PUCA à la DDE, l'ADEME et à d'autres entités ou personnalités externes.

Une démarche basée sur des outils et expériences éprouvés

Dans le cadre de sa politique volontariste de construction de logements, la ville de Dijon a dorénavant engagé plusieurs opérations intégrant la mixité sociale, la qualité environnementale et la diversité des formes d'habitat : rénovation urbaine des grands ensembles, projets de renouvellement urbain sous forme groupée ou diffuse, intégration d'objectifs environnementaux dans les opérations publiques, démarche de sensibilisation des acteurs sur le thème de l'habitat intermédiaire, etc..

Plus largement, les projets de la Ville de Dijon s'inscrivent dans le cadre de la politique de développement durable de l'agglomération Dijonnaise, qui s'est dotée de plusieurs outils pour maîtriser l'aménagement de son territoire – PLH, EPFL, PDU, charte de l'environnement – voire au-delà par la réalisation d'un SCOT. Parallèlement, la ville de Dijon a engagé la révision de son plan local d'urbanisme, de manière à intégrer ces objectifs sociaux et environnementaux en amont dans son projet urbain (futur PADD) et la planification urbaine.

Cinq sites présélectionnés

Les réflexions de l'atelier s'opéreront sur la base d'une présélection par la Ville de cinq sites qui sont apparus les plus propices pour répondre aux enjeux comme aux modalités de la démarche, notamment en termes de délais et de « souplesse » opératoire. L'animation et le suivi technique seront assurés par la collectivité locale qui s'adjoindra une assistance à maîtrise d'ouvrage.



Contact

Laurent DESSAY, Service Urbanisme / Communauté d'agglomération du Grand Dijon,
ldessay@grand-dijon.fr

Suivi-évaluation pour le PUCA

Julien BURGHOLZER, CETE de l'est, Laboratoire de Strasbourg,
julien.burgholzer@equipement.gouv.fr